



FICHE TECHNIQUE PRODUIT

SAUTÉ MUSCLE BF PAD BIO SIVU

FRAIS

FT - 12088
CODE CCTP 22.B14 : 2

Date de création :
1 août 2023

Date de révision :
p:1/3

Code article	Libellé du produit	Etat	Conditionnement	T° de conservation	Durée de vie	Durée de vie résiduelle pour le client
12088	SAUTE MUSCLE BF PAD BIO SIVU	Sous vide	par 1 pièce	De 0 à 4 °C	21 JOURS	10 jours

ORIGINE

Origine des Élevages	Lieu d'abattage	Lieu de transformation	Nombre d'intermédiaires
FRANCE NOUVELLE AQUITAINE OCCITANIE	Brive : FR 19-246-001 CE <i>Autre lieu de dépannage possible (exceptionnel)</i>	Atelier Pré Vert à Brive : FR 19-031-001 CE	Entre producteur et consommateur : 0 Coopérative d'éleveurs

PRÉSENTATION

COMPOSITION



Sauté muscle BF PAD
issu de l'Agriculture Biologique



Viande maturée 10 jours minimum après abattage

Composition :

Collier, Basse côte, Macreuse à braiser

Issu de muscle entier PAD désossé, dégraissé, paré

Dim pièce max : 550 mm x 120mm x h 120mm

Produits à consommer cuits.

Photo non contractuelle

ETIQUETAGE DU PRODUIT

SCA LE PRÉ VERT

Créa Vallée Nord - BD des Saveurs
24660 COULOUNIEUX-CHAMIERIS



SAUTE MUSCLE BF PAD BIO SIVU

Collier, basse côte, macreuse à braiser

Conditionné le : **28/07/23** - A consommer jusqu'au : **18/08/23**

N° de Lot : 23AVCAP37750 - FR 1529137,50 - 24270

Abattu en : FRANCE FR 19-01-032 CE

Découpé en : FRANCE FR 19-03-001 CE

Né en : FRANCE

Élevé en : FRANCE (label BIO - VBF/)

Race : LIMOUSINE

Catégorie : GÉNISSE

L'ATELIER

Atelier de découpe

19100 BRIVE

FR 19.031.001
CE

1,860 Kg
dsd :

A conserver entre 0°C et +4°C



viande issue de l'agriculture biologique certifiée par FR-BIO-01
PP60130177340

Adresse :

SCA LE PRÉ VERT

Logo :

Certifié par FR-BIO-01

Dénomination légale :

SAUTE MUSCLE BF PAD BIO SIVU

Conditionné le :

JJ/MM/AA

DLC :

JJ/MM/AA

N° de lot :

AA - XXXXX / n° IPG de l'animal / n° de tuerie
(A= année ; X= 5 derniers chiffres de IPG de l'animal)

Abattu en :

FRANCE - n° agrément le : JJ/MM/AA

Découpé en :

FRANCE - FR 19-031-001 CE le : JJ/MM/AA

Né en :

FRANCE

Élevé en :

FRANCE

Race :

VIANDE / MIXTE

Catégorie :

VACHE / GÉNISSE / BOEUF

Adresse :

ATELIER DE DÉCOUPE

Estampille sanitaire :

FR 19.031.001 CE

A conserver :

A conserver entre 0 et 4°C

Viande issue de l'Agriculture Biologique



FICHE TECHNIQUE PRODUIT
SAUTÉ MUSCLE BF PAD BIO
SIVU
Frais

FT - 12088
CODE CCTP 22.B14 : 2

Date de création :
1 août 2023

Date de révision :
p:2/3


CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect	Couleur	Odeur	Texture/Saveur	Mise en œuvre
Viande de bœuf	Rouge	Viande crue fraîche	Caractéristique de la viande de bœuf	Prêt à découper

DONNÉES LOGISTIQUES

Emballage primaire	Poche sous vide autorisée au contact alimentaire.
Colisage	En carton 40*60 cm et/ou en carton 30*40 cm en fonction de la commande

QUALITÉ

Allergènes	Absence - aucun allergène n'est présent dans l'atelier
OGM	Ne contient pas de dérivés d'OGM faisant l'objet d'un étiquetage conformément à la réglementation en vigueur (règlements 1829/2003/CE et 1830/2003/CE)
Ionisation	Produit non ionisé et non soumis aux obligations d'étiquetage de la directive 1169/2011/CE
MG hydrogénée	Aucun traitement d'hydrogénation dans nos process
Traçabilité	Attribution d'un N° de lot reprenant les 5 derniers chiffres du N° d'identification bovin de l'animal (10 chiffres attribués par l'IPG au moment de la déclaration de l'animal et indiqués sur les boucles d'oreilles) 

Critères microbiologiques

Flore aérobie mésophile.....	<100 000 (ufc/g)
Ratio flore lactique/FAM.....	<100
Entérobactérie présumées à 37°C.....	<1 000 (ufc/g)
Pseudomonas spp. Présomptifs.....	<100 000 (ufc/g)
Recherche Salmonelles.....	Absence /10g
Escherichia coli.....	<500 (ufc/g)

Valeurs nutritionnelles moyennes pour

100 g (Données Ciqual)

Énergétique.....	756 KJ / 181 kcal
Protéines.....	21,93 g
Glucides.....	0,74 g dont sucre.....0,70 g
Lipides.....	10 g dont a.g.saturés.....5,68 g
Sodium.....	0,17 g



FICHE TECHNIQUE PRODUIT

SAUTÉ MUSCLE BF PAD BIO

SIVU

Frais

FT - 12088
CODE CCTP 22.B14 : 2

Date de création :
1 août 2023

Date de révision :
p:3/3

ÉLEVAGES PRE VERT ET BIEN ÊTRE ANIMAL

Fermes 100% bio autonomes en polycultures Elevage extensif	L'intégralité des activités des fermes adhérentes sont certifiées en Agriculture Biologique. Les élevages ont une faible densité par hectare d'animaux (taille limitée) Autonomie alimentaire à 80% minimum pour les élevages bovins avec production de céréales pour les besoins des animaux
Alimentation	Absence d'OGM et dérivés d'OGM Absence de facteurs de croissance et d'acides aminés de synthèse, absence de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques sur les cultures.
Soins vétérinaires	Priorité aux médecines douces. L'utilisation de médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse (hors vaccins) ou d'antibiotiques à des fins de traitement préventif est interdite.
Collecte	Collecte assurée par la SCA LE PRÉ VERT, flotte interne et chauffeurs salariés formés La durée du transport des animaux est réduite au minimum.
Abattage	Étourdissement préalable avant l'abattage, abattage rituel proscrit

DÉMARCHE BIO ÉQUITABLE EN FRANCE

Adhérent à l'Association Bio Équitable en France – Le Pré Vert est un des membres fondateurs	
100% bio	La coopérative Le Pré Vert est 100% bio depuis sa création en 1996. Toutes les activités des fermes adhérentes sont en mode de production biologique.
Groupement démocratique piloté par les éleveurs	Groupement de producteurs organisé démocratiquement = statut coopératif avec 1 éleveur = 1 voix quel que soit son niveau d'apport
Engagements réciproques durables	Engagement durable par adhésion pour 5 ans minimum Système d'intégration interdit Au niveau commercial : encouragement à la contractualisation
Juste prix	Prix d'achats aux éleveurs équitables et rémunérateurs : - fixés et validés par le conseil d'administration - présentés à l'assemblée générale annuelle (règlement intérieur de la coopérative définissant les modalités de détermination de la rémunération des apports). Les prix de vente sont établis sur la base d'indicateurs.
Démarche RSE	Démarche engagée depuis 2019 avec un organisme extérieur : diagnostic, formation, plan de progrès et suivi. Politique sociale avec mise en place de facteurs de progrès social : Interdiction de recours à des travailleurs détachés aussi bien à la coopérative que chez les producteurs. Échelle de salaires et SMIC +10% pour les salaires les plus bas.
Pratiques agroécologiques	Le 100% bio Limitation de la taille des fermes pour une agriculture paysanne et familiale et plafond de surface par chef d'exploitation. Autonomie alimentaire dans les fermes : 80% minimum pour les bovins. Encouragement à la diversification des activités (2 activités minimum sur la ferme) et notamment la vente directe.